

La Sandbar

L'infolettre du Lac Patterson



Résumé de la saison au lac

La saison d'automne est bien entamée avec de la neige au lac !

Cette année, Mère Nature nous a offert une tempête de neige au début de novembre.

Au début de juillet, un orage a déversé plusieurs pouces de pluie sur le lac, tellement que le niveau est monté plus haut que les conditions printanières et a causé un ruissellement de sédiments dans plusieurs parties du lac et même un petit delta alluvial près de la rive de la « sandbar ». Et ensuite, une sécheresse pour le reste de l'été, ce qui a provoqué des interdictions de feu et plusieurs feux de forêt autour de notre région et même sur le lac lui-même !

Le 2 novembre, un nouveau maire et de nouveaux conseillers ont été élus.

Voulez-vous recevoir l'infolettre par courriel et ne pas le manquer dans vos notifications Facebook infinies? Veuillez suivre les étapes ci-dessous.

1

Envoyez-nous votre
adresse courriel à:
[admin@lac-
patterson-lake.ca](mailto:admin@lac-patterson-lake.ca)

2

ADRESSE

SVP ajouter votre
adresse du chalet et
langue de préférence

3

COMMENTAIRES

Vos pensées et idées
sont toujours
bienvenues par
courriel ou Facebook!

Règlement sur le
lavage des
embarcations de
plaisance au
Cayamant
Voir page 2

Résultats d'analyse
d'eau
Voir page 3

Résultats des
élections
Voir page 4

Surveillance de
l'indice de feu
Voir page 4

Lacs voisins
Voir page 6

Résultats financiers
Voir page 7

Règlement sur le lavage des embarcations de plaisance au Cayamant

Dépôt du projet de règlement sur le lavage des embarcations de plaisance

En mai, le Conseil a déposé un projet de règlement pour un nouveau règlement municipal (298-25) afin de rendre obligatoire le lavage des embarcations de plaisance motorisées et non motorisées avant d'entrer dans l'un des lacs de la municipalité.

« Que signifie-t-il? »

Le nouveau règlement n'est qu'à l'état d'ébauche et n'a pas été voté et mis en vigueur avant les élections. Il incombera au nouveau conseil de l'examiner et de le mettre au vote.

Le règlement (semblable à d'autres règlements municipaux de notre région) exigerait qu'une personne lave son embarcation de plaisance à la station de lavage de Cayamant (ou à d'autres dans la municipalité) et reçoive un certificat de lavage.

Ce certificat sera gratuit pour les contribuables de Cayamant à condition qu'ils aient payé le dépôt unique de 20 \$ pour une carte magnétique. Les non-contribuables devront payer 30 \$ par embarcation motorisée (gratuit pour non-motorisé).

Il serait **OBLIGATOIRE** d'afficher le certificat sur demande, sous peine d'une amende de **500 \$ (1000 \$ pour une deuxième infraction)**."

« Y aura-t-il une exemption? »

Oui. Pour les contribuables de Cayamant, si votre embarcation de plaisance est entreposée sur le lac et utilisée **UNIQUEMENT** sur le lac, et qu'elle ne



voyage pas vers d'autres lacs, vous ne seriez PAS tenu(e) de la laver.

Même si ce nouveau règlement municipal proposé entre en vigueur ou non, cela signifie toujours que vous avez la responsabilité d'exiger que toute autre personne (amis, famille, locataires) qui apporte son embarcation de plaisance sur notre lac aille à la station de lavage de Cayamant et nettoie son embarcation **AVANT** d'entrer dans notre lac.

C'est la **seule façon** d'empêcher les espèces aquatiques envahissantes de contaminer notre lac et **VOTRE** rive.

Vous pouvez visionner une vidéo ici, réalisée par la RPEVG, qui montre le processus à la station de lavage de Messines.

https://youtu.be/jCk7kjqXivY?si=Hqt3jT48L8q_ps5

Seule de l'eau **CHAUDE** à haute pression peut être utilisée pour garantir que les espèces aquatiques envahissantes sont dégagées (ou délogées) d'une embarcation de plaisance.

Embarcations motorisées: bateaux, motomarines, pontons

Embarcations non-motorisées: canots, planche à pagaie, kayaks, voiliers, planches à voile, pédalos

NOUVEAU PANNEAUX AU DEUX RAMPES DE MISE À L'EAU

De nouveaux panneaux concernant le lavage des embarcations de Plaisance, grâce à la RPEVG et à Mike Proulx, ont été affichés aux rampes de mise à l'eau situées près du pont et près du chemin Gagnon.



Résultats d'analyse d'eau

E. Coli

Un test de E. Coli a été effectué au début de juillet, au lendemain de cette pluie diluvienne, et un autre a été réalisé vers la fin de juillet, quelques jours après une pluie modérée, pour voir comment le lac s'était rétabli.

Le Petit lac Patterson a été déclaré « pollué » par la pluie du début juillet en raison de son taux élevé de E. Coli. Voici les normes de baignade du gouvernement du Québec concernant le E. Coli.

- 0-20: Excellent
- 21-100: Bon
- 101-200: Passable
- 201 et plus: Pollué

« Le compte de E. Coli doit être nul pour la consommation de l'eau »

RSVL

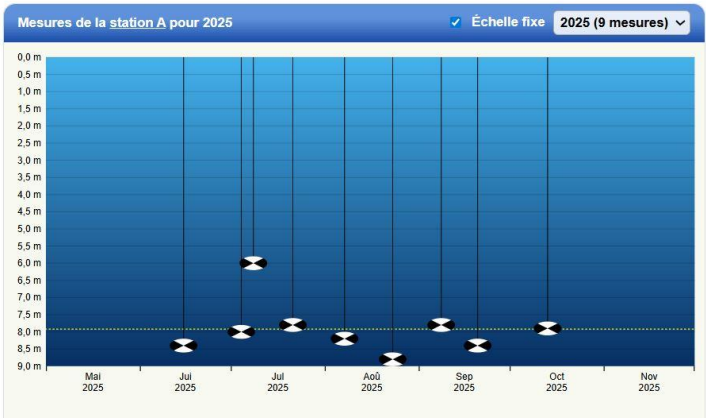
Seuls des tests de transparence de l'eau ont été effectués toutes les deux semaines, car nous sommes actuellement dans une pause de quatre ans pour tester le phosphore total, la chlorophylle a et le carbone organique dissous.

ZONE RIVERAINE

Les rives (ou zones riveraines) sont souvent appelées les « rubans de vie ». Elles offrent un habitat essentiel aux poissons, aux oiseaux et aux autres animaux sauvages. Protéger l'état naturel de la rive maintient la biodiversité du lac et la santé globale du bassin versant, en plus de capturer le ruissellement.

Year/Année	2025	
Date sample taken/Date de prélèvement de l'échantillon	7/29/2025	7/9/2025
	E.Coli cfu/100mL	E.Coli cfu/100mL
Conditions	After moderate rain/Après pluies modérées	After Heavy rains/Après Grosses pluies
Lake areas/Endroits sur le lac		
South Bay/Baie sud - Sweets	1	17
South Bay/Baie sud - McNulty	0	31
North East End/Fin nord est - Turner	2	21
Narrows/ Chenail	1	28
Bridge end/Fin pont (St-Jean's)	3	74
Bay/Baie- Youngs	2	29
North West side/Côté nord-ouest- Morrison	4	24
Little Patterson/Petit Patterson	14	224

Lac Patterson, N° RSVL 902



Comme vous pouvez le voir ci-dessus, la transparence a été grandement affectée par les fortes pluies du début de juillet, qui ont introduit une grande quantité de sédimentation et de particules dans le lac.

Nous pouvons tous aider en restaurant/maintenant une végétation naturelle sur notre rive (bande riveraine) pour aider à filtrer le ruissellement.



Résultats des élections

Préfet de la MRC

Mme Chantal Lamarche a été réélu pour un troisième mandat.

Course serrée à la mairie

Le 2 novembre, M. Robert Berniquez a été élu nouveau maire de Cayamant.

Seulement 23 votes séparaient M. Berniquez et Mme Sylvie Fortin, qui était également une candidate solide.

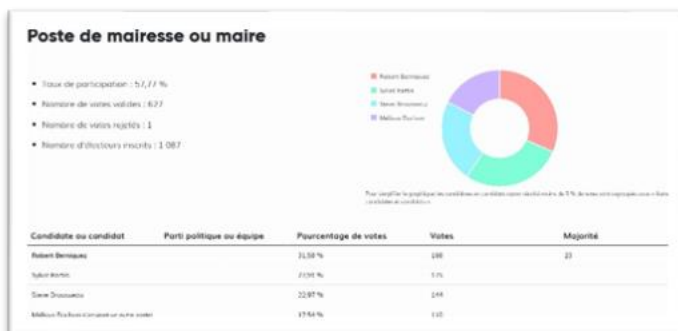
Quatre des six conseillers sont nouveaux au conseil. Les conseillers ne sont pas assignés à une région spécifique, mais siègent plutôt à divers comités.

“Quelle a été la participation?”

Sur les 1087 électeurs inscrits, 627 ont voté, pour un taux de participation de 57,77 %.

Priorité du nouveau maire

M. Berniquez apporte de nombreuses années d'expérience en tant que CPA et gestionnaire principal dans divers domaines fédéraux.



Il maintient qu'il est en faveur du respect, de l'honnêteté, de la transparence et de l'intégrité. Il se concentrera sur les taxes municipales, le respect et la protection de l'environnement, la prospérité pour Cayamant, l'église et l'école locales, et l'écoute des préoccupations des citoyens.

Dans ma communication avec M. Berniquez, il m'a assuré qu'une de ses priorités est également de mettre à jour plus régulièrement le site Web de Cayamant et d'y afficher les règlements municipaux (la plupart sont actuellement manquants), d'afficher les avis publics (la seule municipalité qui ne le fait pas), et d'afficher les notes des réunions du conseil plus rapidement.

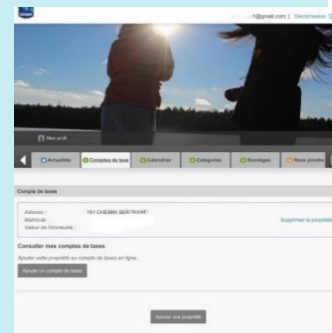
Les prochains mois seront stimulants et chargés pour ce nouveau conseil, et espérons voir la transparence se concrétiser et assister à une pensée innovatrice.

FRAIS POSTAUX POUR VOS REÇUS DE TAXE FONCIÈRES

La plupart d'entre nous avons maintenant six versements pour payer nos taxes. Avez-vous remarqué qu'à chaque fois que vous payez, on vous renvoie un reçu papier qui coûte 1,23 \$ en frais de poste? Pour une seule propriété, cela représente 7,38 \$. Multipliez cela par les 460 logements occupés recensés en 2021 (je ne crois pas que les propriétés saisonnières [576] soient incluses) et cela représente 3394,80 \$ en frais de poste! Encore plus si les propriétés saisonnières sont incluses!

Avons-nous vraiment besoin d'un reçu si nous avons payé par banque en ligne ou même par chèque? L'argent dépensé en frais de poste pourrait être alloué ailleurs (par exemple, aux frais de tests de l'eau).

Le site Web de Cayamant possède déjà un portail des contribuables qui pourrait utiliser votre adresse courriel pour envoyer une confirmation. C'est quelque chose qui pourrait être mis à profit avec l'option de s'inscrire ou de se désinscrire. Faites-le savoir à votre conseil."



Surveillance de l'indice de feu

La sécheresse de cette année a provoqué de nombreuses interdictions de faire des feux (en octobre pour la première fois), mais aussi des incendies dans notre région.

À travers le Québec, il y a eu 527 feux, et 456 d'entre eux ont été attribués à l'activité humaine. Dans l'Outaouais, nous avons connu 85 incendies (aucune donnée sur la cause spécifique) et un même sur notre lac, où des hélicoptères ont été nécessaires.

Sur les 456 feux causés par l'activité humaine, 333 ont été classés dans une cause précise, les feux de camp en étant la cause principale. Cliquer sur le lien pour y voir les causes.

<https://www.sopfeu.qc.ca/prevention/prevenir-les-feux-de-foret/>

“Que signifie l'activité humaine?”

La SOPFEU, qui est la Société de protection des forêts contre le feu, les définit comme : le brûlage de déchets/résidus, les feux de camp, les cigarettes jetées, les VTT, les cendres/tisons chauds et les feux d'artifice.

“Où puis-je vérifier si je peux faire un feu de camp?”

SOPFEU - NI PRIVÉ NI GOUVERNEMENTAL

Saviez-vous que la SOPFEU n'est ni une entreprise privée ni une entité gouvernementale, mais plutôt un organisme à but non lucratif créé en 1994 grâce à un partenariat entre le Gouvernement du Québec et l'industrie forestière pour servir de bras opérationnel du gouvernement en matière de prévention, de détection et de suppression des feux de forêt?

Avant 2018, elle était financée à la fois par le gouvernement du Québec et par l'industrie forestière. Par la suite, le gouvernement a assumé l'intégralité du financement.



Il incombe à chacun de nous de toujours consulter le site Web de la SOPFEU pour notre région spécifique, soit « Outaouais-Labelle ».

Vous pouvez consulter le site Web de la SOPFEU ici.

<https://www.sopfeu.qc.ca/carte/zone-outaouais-labelle/>

Ou vous pouvez aussi regarder sur la page d'accueil du site Web de notre lac. Il suffit de faire défiler la page et l'indice de danger d'incendie apparaîtra.

<https://lac-patterson-lake.ca/>

Quiconque loue son chalet doit s'assurer que les locataires sachent vérifier l'indice de danger d'incendie avant de faire des feux à ciel ouvert (ce qui inclut les feux d'artifice).



Avion-citerne au Lac Patterson

Lacs voisins

Périodes occupées au lac des Cèdres (Petit et Grand)

L'Association pour la protection des lacs des Cèdres a été très active cette année. Tout au long de l'été, elle a poursuivi son combat contre le myriophylle à épi sur le Petit lac des Cèdres. En juin et juillet, l'Association a organisé une invitation ouverte à un atelier en deux parties sur l'identification des espèces aquatiques envahissantes à Messines.

En août, elle a produit une vidéo YouTube intitulée «Découvrez l'APLC»

https://youtu.be/6eFXYOZFuVA?si=vl8zb_fBgVMYS9tq

En octobre, ils ont présenté une proposition visant à protéger une zone forestière au Grand lac des Cèdres, dans le cadre de l'initiative du Gouvernement du Québec visant à préserver la biodiversité de 30 % du territoire provincial.

Y a-t-il du nouveau sur le lac Blue Sea?

La rampe de mise à l'eau du lac Blue Sea, dans la municipalité de Messines, a été équipée d'une barrière électronique. Cette barrière exige un certificat de lavage d'embarcation de plaisance



Photo: Barrière au lac Blue Sea

(code QR) qui doit être obtenue à la station de lavage de Messines sur la rue Principale.

Pour voir le vidéo du processus, cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://youtu.be/yfBPudfhczk?si=vYHB5eCf-HuZr9uG>

De plus, l'Association du bassin versant du lac Blue Sea a présenté son Plan directeur de l'eau du bassin versant, préparé par RAPPEL, lors de son AGA en août.

Algue bleu-vert sur le lac Fairburn?

Cet été, les gens du lac ont remarqué une couche verdâtre à la surface du lac, ce qui a soulevé des inquiétudes concernant une possible fleur d'eau (ou efflorescence) d'algues bleu-vert. Après avoir dépensé beaucoup d'argent pour faire analyser l'eau, il s'est heureusement avéré que ce n'était pas des algues bleu-vert.

SOMMET 2026 DU RPEVG!

En 2026, le RPEVG prévoit d'organiser un sommet ouvert à tous. L'objectif de ce sommet est de fournir de l'information sur la protection de nos eaux avec des conférenciers invités et des ateliers de type séance de travail. Plus d'informations seront fournies à une date ultérieure.

La RPEVG sera également présente au Salon du bateau d'Ottawa du 19 au 22 février au Centre EY, à Ottawa, ainsi qu'au Salon sur la Chasse, la Pêche, le Plein Air à Maniwaki en avril (les dates ne sont pas encore disponibles). Venez nous rendre visite à l'un ou l'autre de ces salons pour nous saluer et en apprendre davantage sur ce que nous faisons. Nous dépendons des adhésions et des dons pour exister. Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez scanner le code QR sur cette page. Les cartes de débit, de crédit, Apple Pay et Google Pay sont acceptées.



2025 Résultats financiers

Comment avons-nous fait?

Le solde de notre compte bancaire au 10 novembre 2025 est de 3076,98 \$.

Nous avons eu cinq chalets de plus qui ont contribué par rapport à l'année dernière, pour un taux de contribution global de 48,76 %.

“Alors, quoi de prévu pour l'année prochaine?”

Nous continuerons à effectuer les tests de E. Coli afin de surveiller les niveaux.

De plus, puisqu'il y a eu une discussion sur les niveaux de mercure dans le Petit lac Patterson sur une publication Facebook, un test de mercure sera effectué au début d'août, une fois que la végétation aquatique aura poussé. Bien que le gouvernement ne fasse pas de tests de mercure sur notre lac, vous trouverez ci-dessous le guide de consommation du poisson. Inscrire le nom de notre lac dans la barre de recherche.

Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce

Puisque nous avons bénéficié d'un panneau gratuitement du RPEVG à la rampe de mise à

Balance for 2025	
États financiers-2025- Financial Statement Apr	
Revenue - Revenus	
2024 contribution balance	\$2,168.98
2025 contributions	\$1,420.00
Intérêt/Interest	\$22.84
Merchandise campaign/Campagne de merchandise- June	
Merchandise campaign/Campagne de merchandise-July	\$0.00
Merchandise campaign/Campagne de merchandise-Sept	\$0.00
Total revenue -Revenus totaux	\$3,611.82
Dépenses/Expenses	
RSLV 2025 tests	
Canada Post shipping/expédition	\$ -
Caduceon	\$ 528.84
Other/Autres	\$ 6.00
Dépenses totales -Total expenses	\$ 534.84
Balance remaining / Solde restant	\$3,076.98

Street name/ Nom de rue	Cont. received/	#cottages/ chalets	% contributions	\$ contributions
Bertrand	30	48	62.50	\$790.00
des Cedres	7	10	70.00	\$160.00
Lafond	14	27	51.85	\$280.00
Beausoleil	3	9	33.33	\$90.00
des Pionniers	1	3	33.33	\$20.00
Gagnon	1	3	33.33	\$20.00
Patterson (from Little Patterson to end of municipal road where Bertrand starts)	1	5	20.00	\$20.00
Landers	2	16	12.5	\$40.00
Total	59	121	48.76	\$1,420.00

l'eau, et continuons de bénéficier de mon bénévolat au sein de leur conseil, je propose que nous payions payer les 100 \$ de frais d'adhésion annuels en janvier, à titre d'association de lac informelle. Le lien vers notre site Web en tant que contributeur est inclus sur leur site Web. Si vous avez une objection à cela, veuillez m'envoyer un courriel avant le 31 décembre.

Encore une fois, un grand **MERCI** à tous ceux qui ont contribué et qui sont venus discuter de leurs préoccupations concernant l'avenir du lac.

Votre passion alimente la mienne.

CONTRIBUTION DE 20 \$ POUR LES TESTS D'EAU 2026

La campagne de 2026 recommencera en avril 2026. Celle-ci servira à couvrir le coût des tests de E. Coli, le test de mercure et à aider à financer un futur plan de caractérisation écologique du lac, tel que discuté dans l'infolettre du printemps.

Pour augmenter les contributions, les produits dérivés du lac seront à nouveau disponibles à la commande et une magnifique planche à charcuterie en érable et époxy (avec la forme du lac) sera tirée au sort plus tard au printemps par la vente de billets.

